

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 20 octobre 2016

L'an deux mil seize le 20 octobre à 19heures30, le conseil municipal de la commune DE ST MAURICE LA CLOUERE dûment convoqué en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M PAIN Michel, maire

Date de convocation : 13.10.2016

Affichage de la convocation : 13.10.2016

Présents : Mrs PAIN, HERAULT, BAILLOT, DORET, GUYOT, MASURE Mmes TEXÈDRE, BOBIN , POTONNET, PEZIN LEFEBVRE,

Absents :Mrs, BIBAUD, BERNARD, Mme VERNEUIL , DELHOUME, THIMONIER-CERISIER

Mme BOBIN A .a été élue secrétaire.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 8 septembre 2016 a été approuvé.

N°20161020_163_MP

Objet : acquisition à la Communauté de communes d'un bâtiment pour stockage et pour associations

Monsieur le Maire rappelle le dossier relatif à l'acquisition à la Communauté de communes d'un bâtiment équipé de panneaux photovoltaïques, pour du stockage et pour les associations (parcelle AI 443.661.662 d'une contenance de 3 065m²).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de faire l'acquisition du bâtiment précité, le montant d'acquisition correspondant au montant des frais engagés,
- d'accepter le transfert du bail emphytéotique administratif signé avec la Sté SUN POITOU dans le cadre des panneaux photovoltaïques.

N°20161020_164_MP

Objet : prêt pour acquisition bâtiment de la Communauté de Communes

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de l'acquisition du bâtiment pour association et stockage à la Communauté de Communes, un prêt doit être envisagé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de réaliser un prêt :

Montant : 40 000.00°

Durée : 60 mois

Taux : 0.41%

Frais de dossier : 120€

Type d'amortissement : échéance dégressive avec remboursement constant du capital

Périodicité : annuelle

Et autorise Monsieur le Maire pour la signature du contrat et des pièces nécessaires à sa réalisation.

N°201610206_165_MP

Objet : Travaux bâtiment stockage et associatif

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un avenant au marché lot 5 de l'entreprise BELLO pour l'aménagement du bâtiment pour stockage et associatif d'un montant de 1 146.06€HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable et autorise Monsieur le Maire pour la signature de l'avenant avec l'entreprise BELLO pour un montant de 1 146.06€ HT.

N°20161020_166_MP

Objet : Repas organisé par le CCAS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le repas offert aux personnes de la commune âgées de plus de 70 ans aura lieu le 10 décembre prochain.

N°20161020_167_MP

Objet : Poste d'agent d'entretien

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte rendu de la réunion de la Commission d'Embauche.